

## Certificat de garantie

*High Tech vision s.a. vous félicite pour votre acquisition.*

*Nous sommes convaincus que vous avez fait le bon choix. Néanmoins, afin de vous assurer la durabilité de votre achat, HTV communique noir sur blanc l'étendue de ses garanties. Voici en détail toutes les garanties extra légales dont vous bénéficiez. Ces garanties supplémentaires, preuves de la qualité supérieure de nos produits, vous en jouissez sans supplément.*

### Conditions générales de garantie

- Cette garantie n'est applicable que si le maître d'ouvrage/propriétaire a réglé l'entièreté des factures, conformément aux accords de paiement. La date de prise en compte pour le démarrage de la garantie est la date de pose indiquée sur le bon de réception.
- Nous garantissons la conformité des câblages & alimentations électriques de nos produits aux normes Européennes CE.
- La garantie ne couvre que les réalisations défectueuses pour lesquelles HTV est engagée et qui portent atteinte à la qualité du LED. Elle n'est pas d'application dans le cadre de vices légers (cachés ou apparents). Pour être pris en compte, les défauts purement esthétiques doivent être visibles à une distance minimale de trois mètres.

### Garanties

#### Ecrans LED & LCD

- Pour les LED, HTV offre une garantie de 2 ans sur tous les modules et cabinets, 2 ans de garantie sur les pièces de contrôle, ventilateurs et alimentations. Dans le cas d'un Leasing, HTV offre la garantie sur la durée de celui-ci.
- Pour les LCD, HTV offre une garantie de 3 ans selon les conditions constructeur. Une option est disponible pour 5 ans avec majoration de 3,75% lors de l'achat.

#### Player PC

- Les players (PC & miniPC) sont garantis 2 ans selon les conditions constructeur.

#### Structures & caissons d'habillage

- Nos structures & caissons sont garantis pour 2 ans pièces & main d'oeuvre.

Pendant la période de garantie, HTV garantit le remplacement gratuit des éléments décrits ci-dessus ainsi que la livraison gratuite de ceux-ci. La garantie couvre les réparations sur pièces et/ou le remplacement de celles-ci si nécessaire. Elle ne couvre pas le coût de la main d'oeuvre pour la réparation sur place ou à l'usine de ces pièces (sauf si contrat de maintenance annuel/leasing).

Après la période de garantie, HTV garantit la réparation des pièces défectueuses au coût de la pièce seulement, la main d'oeuvre reste à la charge du client (voir tarif ci-dessous). La réparation ou le remplacement des composants pourraient être effectués avec des unités rénovées, Toutes les pièces défectueuses remplacées deviennent une propriété de HTV. Toutes les pièces réparées ou remplacées auront au minimum une période de garantie de 3 mois ou jusqu'à l'expiration de la garantie de l'élément remplacé. (ex. sur un écran de 18 mois, une alimentation est remplacée, celle-ci est garantie encore pendant 6 mois.)

Même si votre écran/matériel est sous garantie, il ne sera pas automatiquement réparé sous garantie. Après réception du produit, HTV a le droit de vérifier l'exactitude de la garantie. Un devis vous sera envoyé si le produit ne correspond pas aux conditions de la garantie. Voir ci-dessous le détail des exceptions de garantie.

## Service hors garantie

- Taux horaire de 44€/h/technicien
- une fiche de SAV sera remplie par le technicien et détaillera l'intervention et sera signée par le client une fois l'intervention terminée.
- Une fois l'écran installé ou réparé ou maintenu à jour, un test de bon fonctionnement sera effectué. Le technicien et le client devront signer un document de confirmation de bon fonctionnement.

## Exclusion de garantie

- La garantie sera rendue caduque si les défauts ou mauvais fonctionnement sont dus à une mauvaise utilisation, abus, casse volontaire, défauts dans l'installation électrique,...
- Cas de force majeure, inondation, tonnerre, incendie, émeute, vandalisme,...
- La réparation par un technicien non autorisé ne sera pas couverte par HTV et toute garantie sera annulée.
- Les pixels défectueux sont inévitables dû au type de technologie (LED ou LCD). Un tableau reprend le nombre de pixels défectueux autorisé:

Type	Résolution	Nombre de pixels	Défauts autorisés
LCD	1920x 1080	2,073,600	3
LED*	/	/	0.002%

\* Typiquement sur un écran de 384x192 px (73 728px) = jusqu'à 2 pixels sont tolérés.

## Urbanisme

HTV ne tiendra aucune responsabilité quant au permis octroyé ou non pour la pose de l'écran. Il est du devoir du client de s'assurer que l'urbanisme soit informé du type d'affichage mis en place. HTV ne reprendra pas l'écran dans le cas d'un avis d'urbanisme négatif.

Dernière révision 20.01.2018

## Procédure de garantie

### Etape 1

- Vérifier les étapes stipulées dans le guide utilisateur **avant** de nous contacter
- Contacter HTV:
  - E-Mail: [support@htvled.com](mailto:support@htvled.com)
  - Web : [www.htvled.com](http://www.htvled.com)
- Préparer les informations suivantes:
  - Numéro de commande, Nom de client, Adresse chantier
  - Type de problème
  - Photo de la panne

### Etape 2

- Une intervention est planifiée de commun accord pour venir établir un diagnostic
- Dans le cas d'un écran LCD défectueux, le client doit préparer l'unité pour l'enlèvement

Signature du client :

.....

Nom :

.....

Date :

.....

## Intervention hors garantie

Si votre écran/matériel est hors garantie, ou que la cause de la panne est due à une des cause d'exclusion de garantie, les pièces et la main d'oeuvre seront facturés selon la tarification suivante:

Matériel	Prix
Alimentation	65 €/Pc htva
Receiving Card	76 €/Pc htva
Sending Card	385 €/Pc htva
Sending Card (Box)	485 €/Pc htva
Module P4 à P8	àpd 155 €/Pc htva*
Module P8 à P16	àpd 95 €/Pc htva*
Nacelle (Ciseau ou articulée)	250 €/jour htva
1 x Technicien	44 €/h htva

\*Le prix du module peut varier en fonction du type de LED

Si la cause de la panne n'est pas directement diagnostiquée, un forfait de 250€ htva est demandé afin que les techniciens puissent établir un devis approprié. Si le client est d'accord avec le devis soumis, la somme sera remboursée ou décompté de son devis.

Dans le cas d'écrans placés en hauteur, une nacelle est obligatoire pour intervenir. Les frais de location de la nacelle seront facturés directement au client selon le tarif ci dessus.

Signature du client :

.....

Nom :

.....

Date :

.....